

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL****SEANCE DU 17 AVRIL 2025****Nombre de membres :**

En exercice : 15

Présents : 9

Pouvoirs : 2

Absents excusés : 3

Absents : 3

Votants : 11

L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ LE DIX-SEPT AVRIL à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune des Contamines-Montjoie, régulièrement convoqué le 11 AVRIL 2025, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur François BARBIER, Maire.

ETAIENT PRESENTS : M. François BARBIER, Mme Elisabeth MOLLARD, M. Jean-Luc MATTEL, Mme Gaëlle BLANCHARD, M. Michel BELIN, M. Michel BOUVARD, Mme Marielle MERMOUD, Mme Noëlle GRAVAUD, M. Jean-Christophe DOMINGUEZ.

ABSENTS EXCUSES : M. Bertrand DOLIGEZ (donne pouvoir à François BARBIER), M. Florian GIBIER (donne pouvoir à Elisabeth MOLLARD), Mme Marie-Noëlle LAVERTON.

ABSENTS : Mme Peggy LE BRUCHEC, M. Etienne JACQUET, M. Antoine BOISSET.

OBJET : AUTORISATION DE SIGNATURE D'UNE CONVENTION POUR L'IMPLANTATION DE COMPOSTEURS PUBLICS DE QUARTIER DEL2025-58

Rapporteur : Gaëlle BLANCHARD

En vue de réduire le volume des poubelles domestiques et d'offrir une seconde vie aux déchets biodégradables, la communauté de communes du Pays du Mont-Blanc (CCPMB) et le SITOM Vallées du Mont-Blanc ont sollicité la commune des CONTAMINES-MONTJOIE pour les accompagner dans le choix d'emplacements pour installer des composteurs collectifs de quartier.

La plupart des emplacements sont situés sur du foncier public. Afin de couvrir le secteur du Grand Plane, il a été proposé d'installer des composteurs de quartier dans la ZAC DU PLANE sur la parcelle cadastrée section A n°2267, sis route de Grand Plane, au lieudit « Le Grand Plane » appartenant à Haute-Savoie HABITAT en sa qualité de preneur-emphytéote et la Commune des CONTAMINES-MONTJOIE en sa qualité de bailleur.

La commune souhaitant encourager le compostage collectif a répondu positivement à cette sollicitation.

Dans ce cadre, une convention, ci-annexée, a été rédigée pour formaliser l'implantation des composteurs publics de quartier et les engagements réciproques entre la Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc, l'Office Public de l'Habitat de la Haute-Savoie et la commune des CONTAMINES-MONTJOIE.

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer ladite convention et à entreprendre toutes les démarches nécessaires à sa mise en œuvre.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

Envoyé en préfecture le 22/04/2025

Reçu en préfecture le 22/04/2025

Publié le

S²LOW

AID : 074-217400852-20250417-DEL2025058-DE

Pour : 11

Contre :

Article 1 : D'APPROUVER la convention pour l'implantation de composteurs publics de quartier, sur la parcelle cadastrée section A numéro 2267 lieudit LE GRAND PLANE sise aux CONTAMINES-MONTJOIE, à intervenir entre la Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc, l'Office Public de l'Habitat de la Haute-Savoie et la commune des CONTAMINES-MONTJOIE.

Article 2 : D'AUTORISER Monsieur le Maire ou tout élu habilité à signer ladite convention ainsi que tout document nécessaire à sa mise en œuvre.

En Mairie, le 17 avril 2025
Le secrétaire de séance,

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme,
Affichée le
Acte certifié exécutoire le
Télétransmis en sous-préfecture le
Publié le

En Mairie, le 17 avril 2025
Le Maire,
François BARBIER